

**Esther Waeber-Kalbermatten, Vice-présidente du Conseil d'Etat
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales
et de la culture (DSSC)**

Conférence de presse ISA

Vendredi 2 mars 2018, OSEO Sion, 10h00

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui à cette conférence de presse. Nous allons vous présenter le projet ISA qui signifie Insertion Sociale Active.

Les personnes qui m'accompagnent pour cette présentation sont :

Monsieur Jérôme Favez, chef du Service de l'action sociale

Monsieur Florian Chappot, conseiller municipal de la Ville de Sion en charge des affaires sociales

Monsieur Yann Roduit, chef du service des affaires sociales de la Ville de Sion

Madame Florie Michellod, responsable du secteur social au CMS de Sion

Monsieur Jean-Charles Rey, professeur associé à la HES-SO Valais

et Monsieur Gérard Moulin, qui nous accueille dans ses locaux, ici, à l'OSEO.

La LIAS (art. 1) définit clairement le but de l'action sociale : « l'intégration sociale et économique des bénéficiaires ». L'action sociale devrait donc marcher sur deux jambes : insertion sociale et insertion professionnelle.

Lorsque l'on a commencé à mettre en œuvre des mesures d'insertion dans le cadre de l'aide sociale en Valais, soit au début des années 2000, l'intégration professionnelle des bénéficiaires était à ce moment le credo.

Ainsi, les mesures d'insertion prévues visaient majoritairement A juste titre car il est clair que le fait d'avoir un emploi garantit une autonomie financière et donc la possibilité de sortir de l'aide sociale. Cela est correct, la plupart du temps.

Par la suite, il a fallu se rendre à l'évidence que cette logique n'était pas ou n'était plus valable pour toutes les personnes qui sollicitent l'aide sociale. De nombreux facteurs expliquent cela.

En particulier, les exigences du marché du travail ont augmenté, entraînant la disparition ou la diminution des emplois à faible qualification.

La numérisation et l'automatisation croissantes de l'économie a eu le même effet.

D'autre part, sur le plan sociétal, l'augmentation du nombre de familles monoparentales est un autre facteur, avec les difficultés pour un parent seul – principalement des femmes, il faut le dire – d'assumer à la fois un emploi et la charge de famille.

Mandaté par le DSSC pour faire un état des lieux de l'aide sociale en Valais, le bureau ECOPLAN a résumé ce constat de manière très directe : « l'intégration sociale a été laissée pour compte jusqu'à ce jour (rapport final, mai 2015, p. 72) ».

Alors que faire pour accompagner valablement ces personnes pour lesquelles une insertion

professionnelle n'est pas réaliste, à court ou à plus long terme ?

En valais, 3500 bénéficiaires de l'aide sociale sont en âge de travailler (18-64 ans) :

un tiers d'entre eux ont un emploi et perçoivent un complément de la part de l'aide social ;

un autre tiers sont en recherche d'emploi et sont soutenus dans cette démarche par les mesures d'insertion telles que des stages, des formations brèves et d'autres mesures encourageant la prise d'emploi.

Mais plus du tiers sont non actifs, avec des difficultés personnelles et sociales importantes qui, à court terme en tout cas, sont un obstacle majeur à une prise d'emploi.

La mesure que nous vous présentons aujourd'hui se veut une réponse innovante à cette question.

Nous pouvons noter au passage que d'autres collectivités publiques en Suisse, confrontées à la même problématique, ont élargi leur approche en matière d'insertion et mettent en œuvre des

stratégies différenciées selon l'employabilité spécifique de chaque bénéficiaire.

Lancée en octobre 2016, cette mesure est le fruit d'une collaboration étroite entre le DSSC, qui apporte un soutien financier et conceptuel, l'OSEO Valais qui a développé le concept de prise en charge et qui conduit ce programme dans les locaux où nous nous trouvons, ainsi que la Ville et le CMS de Sion qui accompagne les participants.

Mais nous ne pouvons pas nous engager dans cette voie nouvelle sans bénéficier d'un regard critique extérieur.

C'est pourquoi nous avons fait appel à la HES-SO Valais Wallis afin d'évaluer l'efficacité de cette mesure.

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui, au sein de leur institution, ont apporté leurs compétences et leur engagement pour la réussite de ce projet.

Parole à Jérôme Favez